

## EAC : L'union douanière réduit le coût des affaires

@rib News, 27/04/2017 Source Xinhua Un haut responsable de la Communauté d'Afrique de l'Est/East African Community (CAE/EAC) a fait valoir jeudi que la mise en œuvre du Territoire d'union douanière de ce bloc, le SCT, avait réduit de manière spectaculaire le coût des affaires dans la région. Dickson Katshumbwa, président de la Commission de l'EAC sur les douanes, a précisé que le temps de traitement entre les points d'entrée à Kampala en Ouganda, Kigali au Rwanda et Bujumbura au Burundi, avait été réduit de 21 jours en moyenne à trois à cinq jours environ.

L'EAC regroupe six pays et met en œuvre actuellement un certain nombre de projets en matière douanière, dont le SCT, ce qui transforme le déroulement des affaires et bénéficie aux économies de ses pays membres. "La construction de capacités et la sensibilisation en soutien du SCT ont été menées et elles se poursuivent", a souligné M. Katshumbwa lors d'une conférence de presse à Dar es Salaam. Le SCT est entré en service en 2014 sur les axes du nord et du centre de la région. Les marchandises sont évaluées et déclarées au premier point d'entrée puis se déplacent jusqu'au pays de destination membre de ce partenariat, où les droits et taxes sont payés d'avance. L'intégration du fonctionnement des douanes a été renforcée par le déploiement transfrontalier de personnel des pays partenaires, ce qui a conduit à une plus grande responsabilité, à une dissuasion de la contrebande et à une collaboration plus étroite entre les autorités douanières, a déclaré M. Katshumbwa. "Jusqu'à présent, nous avons fait circuler les marchandises sur le SCT dans le cadre d'un programme pilote", a indiqué M. Katshumbwa. "Toutefois, la plus importante décision que nous avons prise aujourd'hui est que nous sommes tombés d'accord pour une mise en œuvre complète du SCT avec effet au 31 juillet 2017". L'automatisation des douanes dans la région a été renforcée dans tous les pays membres, dont la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud, conduisant à une mise à niveau des systèmes douaniers et à une migration vers des systèmes plus sophistiqués et solides, selon ce responsable. "Au niveau régional, un programme d'interconnectivité a été lancé pour répondre aux faiblesses actuelles dans l'évaluation douanière et la supervision des produits dans la région", a-t-il dit. En raison de la nature changeante et dynamique de l'environnement économique, l'EAC a entrepris une révision complète du tarif douanier extérieur commun (le CET) pour s'aligner sur les réalités commerciales, a fait savoir M. Katshumbwa. "Le CET doit être révisé tous les cinq ans. Cet exercice devrait être finalisé d'ici la fin de cette année", a-t-il dit.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});